

## Assemblée générale du Tennis Club Masnysien

6 septembre 2020

Le président accueille les personnes présentes et les remercie de leur présence. Il excuse les membres du club qui n'ont pas pu être présents.

Il remercie les représentants de la municipalité : M le Maire, l'adjoint aux sports et les membres de la commission sport.

La date de l'assemblée générale est plus précoce que les années précédentes parce que l'année sportive débute plus tôt (début août) et qu'il a semblé utile de reprendre contact rapidement tant avec les adhérents qu'avec la nouvelle équipe municipale après le confinement.

Le barbecue qui suit l'assemblée générale permettra d'avoir le moment de convivialité qui a manqué en juin notamment parce que le tournoi Tiot Batiche a été annulé.

### **Bilan moral**

Nous terminons la saison avec 78 licenciés (82 en 2019) :

- 42 licences jeunes dont 40 à l'école de tennis et parmi ces 40 jeunes 13 suivent des cours de perfectionnement pour les préparer à la compétition.
- 36 adultes

La saison a été difficile :

- Fermeture des installations le 13 mars (confinement)
- Reprise partielle le 18 mai plus complète en juin.

Beaucoup de déception pour les jeunes car il y a une dynamique qui n'a pas pu se concrétiser complètement : interclubs été, tournoi annulés. Dès que le protocole de déconfinement l'a autorisé, des activités ont été proposées à ces jeunes : reprise des cours collectifs, tournoi en jeu libre

Le club remercie particulièrement Marion l'animatrice qui, avant cela, a dispensé 14 heures de cours individuels du 20/05 au 03/06 et qui a repris ensuite les cours collectifs.

### *Bilan des actions.*

#### Pour les jeunes :

- Tennis à l'école qui va reprendre cette saison
- Arbre de Noël
- Stage de Février pour le groupe de perfectionnement qui s'est conclu par tournoi « jeu libre » homologué sur une journée.
- Et donc tournoi « jeu libre » à élimination directe début juillet (voir plus haut).

#### Pour les adultes :

- Cours de perfectionnement pour les plus de 60 ans (qui jouent en compétition le lundi matin) et pour la pratique loisir le lundi soir.
- Participation à la vie de la commune (quartiers d'été, PIC) Le PIC sera-t-il reconduit ? La municipalité n'a pas encore la réponse.
- Interclubs hiver et challenge Hainaut. (voir bilan sportif).

Problème matériel.

Les travaux sur le court 4 ont enfin été effectués.

Conséquences de la crise sanitaire :

- Pas de saison sportive été
- Pas de tournoi Tiot Batiche et le traditionnel barbecue
- Pas de fête de l'école de tennis

*Perspectives.*

Elles sont incertaines, il faudra compter sur l'évolution de la situation sanitaire et sur le nombre d'adhérents.

Malgré tout nous restons optimistes :

- Fidélité d'un noyau d'adhérents
- Stabilité du conseil d'administration
- Soutien de la municipalité.

## **Bilan économique**

➡ Le solde :

Notre solde bancaire au terme de la saison écoulée s'élève à **10 585.58€**. Il s'explique comme chaque année par le versement de la subvention municipale 2020 au terme de notre saison pour un montant de **5 450 €**.

➡ Les recettes du club : Elles s'élèvent au total à **11 384 €** et se composent des postes suivants :

⇒ Les subventions : **6 055 € soit 53 % de nos recettes.**

La **subvention de la mairie** de Masny représente à elle seule 48% de nos recettes soit **5 950 €** :

- **3 800 € de subvention de fonctionnement,**
- **1 650 € pour les actions et divers**

**Subvention de la ligue des Flandres :**

- subvention pour la mise en place de l'opération tennis à l'école. Le montant de cette subvention est cette année de **200 €**
- subvention de 20€ pour les nouveaux licenciés

**Versement de 385.24€ de l'agence de service et de paiement qui agit pour le compte de l'état au titre de l'indemnisation d'activité partielle**

Ce poste est fondamental et il montre que l'ensemble des projets que nous montons : *école de tennis, perfectionnement jeunes, tennis à l'école*, sont des projets coûteux et qui ne sont possibles que par ce que nous avons le soutien de la municipalité de Masny en particulier.

⇒ Les adhésions : **5 099 €**. Cela représente **45 % de nos recettes.**

Il s'agit des sommes demandées aux adhérents pour leur inscription à la Fédération Française de Tennis, et une participation aux cours dispensés par le club. L'effectif du club est passé de 78 à 77 adhérents (42 jeunes et 35 adultes)

⇒ Partenariat publicitaire : **100 € soit 1% de nos recettes.**

Renouvellement du contrat pour le panneau publicitaire de l'entreprise Gilles Roulet pour un montant de 100€.

⇒ Les animations et recettes cordage : **130 € moins de 1% de nos recettes.**

Il s'agit du montant demandé pour l'inscription des jeunes au stage de tennis des vacances de février et les recettes de cordage de raquette. (prix défiant toute concurrence, contactez François Hochedez).

## ➡ Les dépenses :

Elles s'élèvent au total à **9163 €** et se composent des postes suivants :

⇒ La compétition : **367.90 € soit 4% de nos dépenses annuelles**. C'est l'ensemble des dépenses liées à la pratique du tennis dans le cadre des compétitions organisées par la FFT, que ce soit pour les adultes ou les enfants. On y retrouve les droits d'inscriptions, les achats de balles.

⇒ La formation : **5 313.13 € soit 58 % de nos dépenses annuelles**.

C'est le poste de dépenses le plus important. Il comprend :

- les indemnités accordées aux initiateurs de l'école de tennis
- la rémunération des brevetés d'Etat qui interviennent en école de perfectionnement et dans le projet initiation du tennis à l'école.
- les frais de formation

⇒ Le fonctionnement : **762.21 € soit 8% de nos dépenses annuelles**.

Ce montant représente les dépenses liées à l'abonnement internet nécessaire pour la réservation des cours à distance, à l'achat de matériel de tennis, à l'assurance responsabilité civile.

⇒ L'animation : **822.21€ soit 8% de nos dépenses annuelles**.

On retrouve à ce poste toutes les activités menées par le club pour apporter une vie et un dynamisme, pour marquer ainsi les grands moments de la saison.

- Ecole de tennis : fête de Noël, stage de tennis.

- Adultes : barbecue.

⇒ La ligue : **1 898 € soit 21% de nos dépenses annuelles**.

Il s'agit de ce que nous reversons à la ligue et à la FFT sur chaque inscription prise par le club. Pour que le club soit agréé FFT et puisse être reconnu par la fédération, participer à ses compétitions, être éligible à des aides, il faut reverser à la fédération 29 € pour l'adhésion d'un adulte et 20 € pour l'adhésion d'un enfant . (pas d'augmentation par rapport à la saison dernière)

## ➡ BILAN :

Le solde entre nos recettes et nos dépenses est cette année un excédent de 2 221€.

Ce dernier s'explique par une baisse des dépenses de compétitions et d'animation liées à la crise sanitaire.

Merci encore à la municipalité, aux entreprises partenaires et au soutien de tous nos adhérents.

Tableaux détaillés en annexe 1

### **Bilan sportif**

Bon résultats des Seniors +, en particulier des 55 ans.

Résultats encourageants des jeunes

Résultats détaillés en annexe 2

## **Tarifs 2020/2021**

Ils restent inchangés malgré la hausse du montant des licences d'un euro.

Ils sont approuvés à l'unanimité.

Nous avons mis en place une réduction des tarifs de l'école pour les jeunes qui se réinscrivent afin de compenser les cours qui n'ont pas eu lieu pendant le confinement.

## **Election du conseil d'administration.**

La liste sortante se représente, il n'y a pas eu d'autre liste.

Elle est élue à l'unanimité.

## **Questions diverses**

Aucune question de la part des personnes de l'assemblée.

Des échanges détendus se déroulent entre le Président, Monsieur le Maire et Jacques Olszowski, adjoint aux sports sur les améliorations possibles dans le fonctionnement du club. Désiré verra J. Olszowski dans les semaines qui viennent pour voir en détail les problèmes.

Le président clôt l'assemblée générale et invite les participants au pot de l'amitié.



Le conseil d'administration et les représentants de la municipalité